

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 19

En exercice : 19

Date de la convocation : 9 septembre 2026

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date d'affichage : 18 septembre 2026

Objet de la délibération :

69. Demandes de mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes

Le jeudi 17 septembre 2026 à 20 h 00, le conseil municipal de la Ville de MONTMEDY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEONARD, Maire.

Présents : M. Yannick ADNET, Mme Pascale AUBOIS, M. Antoine COLLIGNON, Mme Agnès DIDIER, Mme Elisa HARMAND, Mme Apolline HUOT, Mme Anne HUSSON, Mme Bernadette LEBRET, M. Yves LECRIQUE, M. Claude LEONARD, M. Pierre LEONARD, Mme Laurence MARC, M. Jérôme MATHIEU, M. François MERCIER, M. Jonathan MOUGEOT, M. Bernard PIERRE.

Excusés et représentés par pouvoir : Mme Marie BOUCHET (a donné procuration à Elisa HARMAND) ; Mme Laurence LHUIRE (a donné procuration à François MERCIER) ; M. Michel LEROY (a donné procuration à Pierre LEONARD)

Secrétaire de séance : Mme Elisa HARMAND

La Paroisse Notre Dame du Pays de Montmédy a réservé la salle des fêtes pour le samedi 26 septembre 2026 (grande salle et cuisine) ; dans ce cadre elle demande la mise à disposition gracieuse des espaces réservés, à savoir la grande salle et la cuisine

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté par 8 voix favorables, 10 abstentions et 1 voix défavorable :

APPROUVE la demande de mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes formulée par la Paroisse Notre Dame du Pays de Montmédy pour le 26 septembre 2026

CHARGE le Maire d'accomplir toutes les formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de VERDUN,
le 21 septembre 2026 et publication ou notification
le 21 septembre 2026

MONTMEDY, le 21 septembre 2026
LE MAIRE,
Pierre LEONARD



Pour extrait certifié conforme,

MONTMEDY, le 21 septembre 2026
LE MAIRE,
Pierre LEONARD

